

SÉANCE ORDINAIRE

20 JANVIER 2015

Cent quatre-vingt-dix-septième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 20^e jour de janvier 2015 et à laquelle sont présents :

Présences :

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Mesdames et messieurs les commissaires parents : Olivier Demers-Payette, Pierre Hamelin, Josée Hébert et Annik Tomlinson.

Autres présences :

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 15.01.20 001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

05.7 Représentant au conseil d'administration de la Fondation Pro Études.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02- Adoption de l'ordre du jour.
- 03- Capsule pédagogique.
- 04- Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 16 décembre 2014 (document SG 15.01.20-05.1)
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance.
- 05.2.1 De madame Dominique Pratte, directrice du Centre d'éducation des adultes La Relance : remerciements.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Rapport annuel 2013-2014 (document CC 15.01.20-05.4).
- 05.5 Candidatures au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (document SG 15.01.20-05.5).

- 05.6 Appui au projet de construction d'un nouvel aréna à Saint-Césaire (document SG 15.01.20-05.6).
- 05.7 Représentant au conseil d'administration de la Fondation Pro Études.
- 06.1 Politique d'admission et d'inscription des élèves – Adoption (documents SREJTS 15.01.20-06.1).
- 08.1 Collecte de mandat d'appel d'offres pour l'acquisition de biens et de services cellulaires (document TI 15.01.20-08.1).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en décembre 2014 (document RF 2015.01.20 10.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Achat de stations Total de marque Leica pour le programme arpentage et topographie pour l'École professionnelle des Métiers (document RM 15.01.20-11.1.1).
- 11.2 Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie – Adhésion aux dossiers d'appels d'offres 2015 (document RM 15.01.20-11.2).
- 12 - Commissaires parents.
- 13- Remerciements et félicitations.
- 14- Autres sujets.
- 15- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Monsieur Mario Champagne présente le rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Lynda Tessier, présidente du Centre de Prévention du Suicide du Haut-Richelieu, mentionne que la semaine de prévention du suicide se tiendra du 1^{er} au 7 février 2105. Dans ce cadre, une conférence intitulée *La prévention du suicide, un geste simple pour la vie* sera offerte par madame Nancy Paquette, le 27 janvier prochain à l'école Paul-Germain-Ostigny.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, manifeste sa déception à l'égard du fait que l'ensemble des enseignants présents ne puissent assister à la séance. Madame Côté et monsieur Éric Plourde, vice-président du syndicat, exposent les préoccupations du syndicat à propos de la négociation des arrangements locaux et se disent prêts à reprendre les discussions.

Mesdames Josée Fontaine et Barbara Lussier, enseignantes, souhaitent sentir l'appui des membres du Conseil des commissaires face au travail réalisé par l'ensemble des enseignants.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 16 DÉCEMBRE 2014 (document SG 15.01.20-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 16 décembre 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 15.01.20
002

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2014 et d'adopter ledit procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance du 16 décembre 2014.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Dominique Pratte, directrice du Centre d'éducation des adultes La Relance : remerciements.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 16 décembre 2014.

De plus, chaque commissaire fait état des activités auxquelles il a participé et informe ses collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

05.4 RAPPORT ANNUEL 2013-2014 (document CC 15.01.20-05.4)

Considérant que l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre;

Considérant que le Service du secrétariat général et des communications a élaboré, en collaboration avec la direction générale et l'ensemble des directions de services, le rapport annuel 2013-2014;

Considérant la présentation du rapport annuel 2013-2014, réalisée dans le cadre de la présente séance publique du Conseil des commissaires, et ce, suite à l'avis public publié en conformité avec l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

HR 15.01.20
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'adopter le rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté et qui se trouvera sur le site Web de la Commission scolaire dans les prochains jours.

Adopté à l'unanimité.

05.5 CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (document SG 15.01.20-05.5)

Considérant que la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévoit que ces derniers sont administrés par un conseil d'administration dont un des membres est choisi par les commissions scolaires du territoire concerné;

Considérant que le mandat de la représentante des commissions scolaires siégeant au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est terminé;

Considérant la demande formulée par monsieur Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'effet de lui soumettre des candidatures afin de combler ce poste;

HR 15.01.20
004

Il est proposé par madame Manon Côté :

De soumettre les candidatures de mesdames Gisèle Bombardier et Annie Ducharme, commissaires à la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

05.6 APPUJ AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ARÉNA À SAINT-CÉSAIRE (document SG 15.01.20-05.6)

Considérant la vétusté de l'Aréna Guy-Nadeau à Saint-Césaire;

Considérant que les municipalités de Ange-Gardien, Saint-Paul-d'Abbotsford et la Ville de Saint-Césaire souhaitent la construction d'un nouvel aréna régional afin de remplacer ledit aréna;

Considérant que les municipalités concernées ont mandaté la firme BC2 afin de réaliser une analyse comparative des modes de réalisation et de gestion dudit projet;

Considérant que l'Aréna Guy-Nadeau sert de plateau sportif additionnel pour l'école Paul-Germain-Ostiguy et que des élèves bénéficient depuis plusieurs années de cette infrastructure;

Considérant qu'en fonction des prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, un plateau sportif supplémentaire sera nécessaire pour dispenser les services requis aux élèves de l'école;

Considérant que cette infrastructure permet de diversifier l'offre de service de l'école Paul-Germain-Ostiguy;

Considérant que la Commission scolaire reconnaît l'importance de l'activité physique et d'un mode de vie sain et actif auprès de ses élèves;

HR 15.01.20
005

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie le projet de construction d'un nouvel aréna à Saint-Césaire par les Municipalités de Ange-Gardien, Saint-Paul-d'Abbotsford et la Ville de Saint-Césaire et ainsi faire en sorte que les élèves de l'école Pau-Germain-Ostiguy puissent bénéficier de cette infrastructure selon les besoins identifiés et requis.

Adopté à l'unanimité.

05.7 REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PRO ÉTUDES

Considérant que la Fondation Pro Études sollicite le Conseil des commissaires afin de lui déléguer l'un de ses membres pour siéger à son conseil d'administration;

HR 15.01.20
006

Il est proposé par madame Nadine Arsenenault :

De déléguer monsieur Stéphane Surprenant afin de siéger au conseil d'administration de la Fondation Pro Études.

Adopté à l'unanimité.

**06.1 POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES – ADOPTION
(documents SREJTS 15.01.20-06.1)**

Considérant que conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'inscription des élèves se fait selon les critères déterminés par la commission scolaire;

Considérant que les modalités liées à l'admission et l'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se trouvent dans sa *Politique d'admission et d'inscription des élèves*;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

HR 15.01.20
007

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que le projet de Politique d'admission et d'inscription des élèves, tel que présenté au document SREJTS 15.01.20-06.1, soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

**08.1 COLLECTE DE MANDAT D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE BIENS
ET DE SERVICES CELLULAIRES (document TI 15.01.20-08.1)**

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adhéré aux services offerts par le Centre des Services partagés du Québec (CSPQ);

Considérant que le Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) procède à un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de biens et de services cellulaires;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) est responsable de recueillir les engagements pour les appels d'offres au marché;

Considérant que le contrat d'acquisition de biens et de services cellulaires de la Commission scolaire vient à échéance le 30 juin 2015;

HR 15.01.20
008

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) pour l'acquisition de biens et de services cellulaires.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le mandat d'achat et les bons de commande qui en découleront, dans le respect des enveloppes budgétaires disponibles pour chacune des années.

Adopté à l'unanimité.

10.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN DÉCEMBRE 2014 (document RF 2015.01.20 10.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en décembre 2014 (document RF 2015.01.20 10.1).

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 ACHAT DE STATIONS TOTAL DE MARQUE LEICA POUR LE PROGRAMME ARPENTAGE ET TOPOGRAPHIE POUR L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS (document RM 15.01.20-11.1.1)

Considérant l'achat de 6 stations Total de marque Leica pour l'École professionnelle des Métiers pour le programme arpentage et topographie, soit 4 stations pour l'année budgétaire 2014-2015 et 2 stations pour l'année 2015-2016, en rapport avec le programme du Ministère de l'Éducation;

Considérant que l'école possède déjà 14 stations de cette même marque et qu'elle préconise l'uniformité du parc technologique et de ses procédures d'utilisation;

Considérant que les entreprises de la région utilisent majoritairement les appareils Leica;

Considérant que le temps d'enseignement en lien avec l'apprentissage des tâches et procédures des programmes d'enseignement est optimisé par l'usage d'un même modèle d'appareil;

Considérant que l'évaluation doit être objective, équitable et qu'elle porte sur les mêmes paramètres;

Considérant la compatibilité des logiciels, des données, des composantes et des systèmes de localisation (GPS);

HR 15.01.20
009

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

De procéder à l'achat de 4 stations Total de marque Leica chez Leica Geosystems Ltée au montant de 44 680,00 \$, taxes en sus, pour l'École professionnelle des Métiers.

Adopté à l'unanimité.

11.2 COMITÉ D'ACHATS REGROUPÉS DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE – ADHÉSION AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES 2015 (document RM 15.01.20-11.2)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a confirmé son adhésion au Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie par la résolution HR 98.10.19-015;

Considérant que le Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie entame des procédures de négociation pour l'année 2015 pour les dossiers ci-dessous;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire participer auxdits dossiers suivants;

DOSSIER	ESTIMATION ANNUELLE D'ENGAGEMENT	DURÉE DU CONTRAT
Papier d'impression	200 000,00 \$	22 mois 1 ^{er} mai 2015 au 28 février 2017
Fournitures d'éclairage	60 000,00 \$	34 mois 1 ^{er} mai 2015 au 28 février 2018
Mobilier scolaire	200 000,00 \$	34 mois 1 ^{er} mai 2015 au 28 février 2018
Tableaux scolaires et recouvrement	50 000,00 \$	10 mois 1 ^{er} mai 2015 au 28 février 2016
Fournitures de bureau	110 000,00 \$	34 mois 1 ^{er} mai 2015 au 28 février 2018
Filtres à air	20 000,00 \$	34 mois 1 ^{er} mai 2015 au 28 février 2018

HR 15.01.20
010

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'adhérer aux dossiers d'appels d'offres 2015 en permettant au directeur des ressources matérielles de signer l'adhésion aux dossiers, et ce, dans les limites des disponibilités budgétaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

12 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Josée Hébert rappelle que le Comité de parents de la Commission scolaire offre aux parents d'élèves du primaire une conférence gratuite portant sur l'aide aux devoirs selon les intelligences multiples. Cette conférence sera présentée demain, soit le 21 janvier, à la Polyvalente Marcel-Landry par madame Marie-Claude Paré, enseignante à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Aucun remerciement ni aucunes félicitations ne sont adressés.

14. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 15.01.20
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL